



Code de référence : 35393

Lien RNCP : [RNCP35393 - BTS - Management opérationnel de la sécurité - France Compétences](#)

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2025 – Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Lien avec une autre certification professionnelle ou habilitation : Aucune équivalence

FILIERE(S) : Sécurité

NIVEAU : Niveau V - VALIDATION : BTS - Brevet de Technicien Supérieur

CPF : Eligible

PROFIL POUR CE DIPLOME :

Public visé : Le contrat d'apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 ans à 29 ans révolus. Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus : les apprentis.es préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les personnes en situation de handicap ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Prérequis : Ce Diplôme est accessible aux titulaires du BAC PRO Métiers de la Sécurité, BAC PRO STI2D, STMG ou d'un diplôme de niveau équivalent (niveau 4)

Modalités et délais d'accès : Dossier de candidature : diplômes, bulletins et relevés de notes des deux dernières années, CV, lettre de motivation, entretien de motivation et positionnement.

L'inscription définitive est liée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil

Remarque : Si à la rentrée de septembre vous n'avez pas encore d'employeur, vous disposez d'un délai de 3 mois pour signer un contrat d'apprentissage (Article de loi L622-12 du Code du travail).

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

Le but du BTS MOS est de former des Managers d'Agents de la Sécurité, en vue de devenir des Cadres Intermédiaires et/ou des Techniciens Supérieurs travaillant pour des sociétés privées, ou organismes publics, dans le domaine de la sécurité.

Au sein de son entreprise, ses activités consistent à :

- Préparer et mettre en œuvre une prestation de sécurité
- Manager les ressources humaines
- Gérer la relation client
- Participer à la sécurité globale

PASSERELLES ET PERSPECTIVES POST-FORMATION :

Emploi : Chef de secteur - Chef de site - Assistant d'exploitation- Responsable d'exploitation - Chargé d'affaires/chargé de clientèle - Coordinateur de sites Superviseur (aéroportuaire)- Contrôleur de sites, contrôleur qualité.

Travail dans une entreprise de sécurité/sûreté - La police nationale (Après concours) - La police municipale (Après concours) - La gendarmerie nationale (Après concours)- L'administration pénitentiaire (Après concours)

Poursuite d'étude en Licence professionnelle du secteur de la sécurité.



ORGANISATION DE LA FORMATION :

Modalités pédagogiques

Alternance de périodes en centre de formation et en milieu professionnel

Apports théoriques, analyse des pratiques et des situations, mises en pratique

Études de cas, simulations et échanges

Temps de travail individuel, en sous-groupe et en groupe entier

Rythme de l'alternance : 1 semaine en entreprise, 1 semaine en centre de formation, hors vacances scolaires.

Modalités techniques

Salles de formation, salles informatique, vidéoprojecteurs, connexion internet sans fil

Ordinateurs fixes et portables, équipés des suites de bureautique standards, imprimantes

Programme :

Bloc de compétences 1 : Préparation et mise en œuvre d'une prestation de sécurité

Mettre en œuvre la veille réglementaire et technologique

Préparer une prestation de sécurité

Proposer une prestation dans le respect d'une démarche qualité, de traçabilité et de protection des données

Bloc de compétences 2 : Management des ressources humaines

Organiser le service

Gérer le personnel

Gérer les relations sociales

Bloc de compétences 3 : Gestion de la relation client

Préparer l'offre commerciale

Gérer la prestation

Suivre et pérenniser la relation client

Bloc de compétences 4 : Participation à la sécurité globale

Prévenir les risques en relation avec les partenaires institutionnels

Gérer les incidents, accidents, événements et crises avec les partenaires institutionnels

Bloc de compétences 5 : Culture générale et expression

Rendre compte d'une culture acquise en cours de formation

Apprécier un message ou une situation

Appréhender un message

Réaliser un message

Bloc de compétences 6 : Langue vivante étrangère (écrit)

Niveau B2 du CECRL pour les activités langagières suivantes :

Compréhension de documents écrits

Production et interactions écrites

Bloc de compétences 7 : Langue vivante étrangère (oral)

Niveau B2 du CECRL pour les activités langagières suivantes :

Production orale en continu

Interaction orale

Bloc de compétences 8 : Culture économique, juridique et managériale

Analyser des situations auxquelles l'entreprise est confrontée

Exploiter une base documentaire économique, juridique ou managériale

Proposer des solutions argumentées en mobilisant des notions et les méthodologies économiques, juridiques ou managériales

Etablir un diagnostic (ou une partie de diagnostic) préparant une prise de décision stratégique

Exposer des analyses et des propositions de manière cohérente et argumenté



Modalités d'encadrement : Équipe de formateurs/intervenants expérimentés, responsable pédagogique, tuteur en entreprise

Modalités d'évaluation : L'obtention du diplôme est conditionnée par une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 des notes obtenues pour chacun des Blocs de compétences affectés de leurs coefficients respectifs.

Bloc de compétences 1 : Préparation et mise en œuvre d'une prestation de sécurité (Epreuve E4 – Ponctuelle orale – 50 mn dont 20 minutes de présentation et 30 minutes d'entretien- coefficient 8)

Bloc de compétence 2 : Management des ressources humaines (Epreuve E5.1 – Ponctuelle orale – 30 mn dont 10 minutes de présentation et 20 minutes d'entretien- coefficient 5)

Bloc de compétence 3 : Gestion de la relation client (Epreuve E5.2 – Ponctuelle orale – 30 minutes avec 60 minutes de préparation – coefficient 5)

Bloc de compétence 4 : Participation à la sécurité globale (Epreuve E6 – Ponctuelle écrite 4 heures – coefficient 6)

Bloc de compétence 5 : Culture générale et expression (Epreuve E1 – Ponctuelle écrite – 4 heures – coefficient 4)

Bloc de compétences 6 : Compréhension d'une langue étrangère – interactions écrites (Epreuve E2.1 – Ponctuelle écrite – 2h – coefficient 2)

Bloc de compétences 7 : Compréhension d'une langue étrangère – interactions orales (Epreuves E2.2 – Ponctuelle écrite – Ponctuel orale – 20 mn – préparation – 20 mn – coefficient 2)

Bloc de compétences 8 : Développement d'une culture économique, juridique et managériale (Epreuve E3 – Ponctuelle écrite – 4h – coefficient 6)

Validation : Brevet de technicien Supérieur Management Opérationnel de la Sécurité délivré par l'Education Nationale.

En cas d'échec, les candidats qui souhaitent repasser ce BTS peuvent demander à bénéficier de la conservation de leurs notes égales ou supérieures à 10 sur 20 pendant cinq ans.

Nombre de participants : 8 à 15 candidats

Durée de la formation : Parcours complet : 24 mois soit 1350 heures.

Tarifs de la formation : Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ».

Apprenti : Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Employeur du secteur privé : Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences (OPCO) concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé, tarif de la formation = 8341 €

Employeur du secteur public : Pour le secteur public territorial, 50% du coût de la formation (8341 €) est prise en charge par le CNFPT, le reste est payé par l'employeur (qui a le droit aux aides de l'Etat)

Pour les autres secteurs publics, le coût de la formation est pris en charge par l'employeur.



Accessibilité handicap : Les locaux de l'UFA sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, suivies par le référent handicap de la structure

Référente handicap de l'UFA Saint Charles : Christophe FLORENT.



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

Référente handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr

TAUX DE LA DERNIERE SESSION DE FORMATION :

Taux d'obtention des diplômes	86 % en 2022 – 92 % en 2023 – 90 % en 2024
Taux de poursuites d'études	57 % en 2022 – 62 % en 2023 – 66 % en 2024
Taux d'interruptions en cours de formation	0% en 2022 – 7 % en 2023 - 0
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois, dont taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification.	43 % en 2022 – 31 % en 2023 – 100 % en 2024

COORDONNEES :

<p>UFA SAINT CHARLES 1 Rue du Brouage 02300 CHAUNY Tél : 03 76 08 08 85 Mail : contact.ufachauny@gmail.com</p>	<p><i>Coordonnées développeuse d'apprentissage UFA, référente entreprise :</i> Mme Isabelle MOREAUX - Tél : 07 89 01 72 87 Mail : isabelle.devos@saint-charles-chauny.fr</p> <p><i>Coordonnées développeuse d'apprentissage CFA :</i> Mme PEUDEPIECE Julie - Tél : 06 86 52 99 83 Mail : peudpiece.j@cfajeambosco.fr</p>
---	---